

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2021/0050(COD) codécision) Directive	Procédure terminée
Égalité de salaire entre hommes et femmes pour un travail identique (transparence des rémunérations et mécanismes d'exécution) Sujet 4.15.08 Travail, emploi et salaire: égalité homme femme et entre les personnes Priorités législatives Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022	

Informations complémentaires		
Document de recherche	Briefing	21/02/2022